

Terminologie française de l'internet : de la coopération à l'appropriation

Intervention de Philippe Destatte
directeur de l'Institut Jules Destrée

lors de la table ronde *Culture et langues de l'internet*
organisée dans le cadre des premières rencontres de
l'Isoc Wallonie

Namur, Ciger, 17 juin 2000

Définition de la terminologie

- I. Art de représenter les idées par les mots, et particulièrement d'inventer et d'employer des termes techniques.*
- II. Ensemble des termes techniques, spéciaux, qui appartiennent à une même science ou dont se sert habituellement un écrivain.*

*Pierre LAROUSSE, Grand Dictionnaire universel
du XIXème siècle,
Paris, Larousse, 1866-1899*

Le dispositif français de terminologie de l'informatique

Commission
de Terminologie
de l'Informatique

1972 : décret du 7 janvier 1972 relatif
à l'enrichissement de la langue française

Commission
ministérielle
de Terminologie
informatique

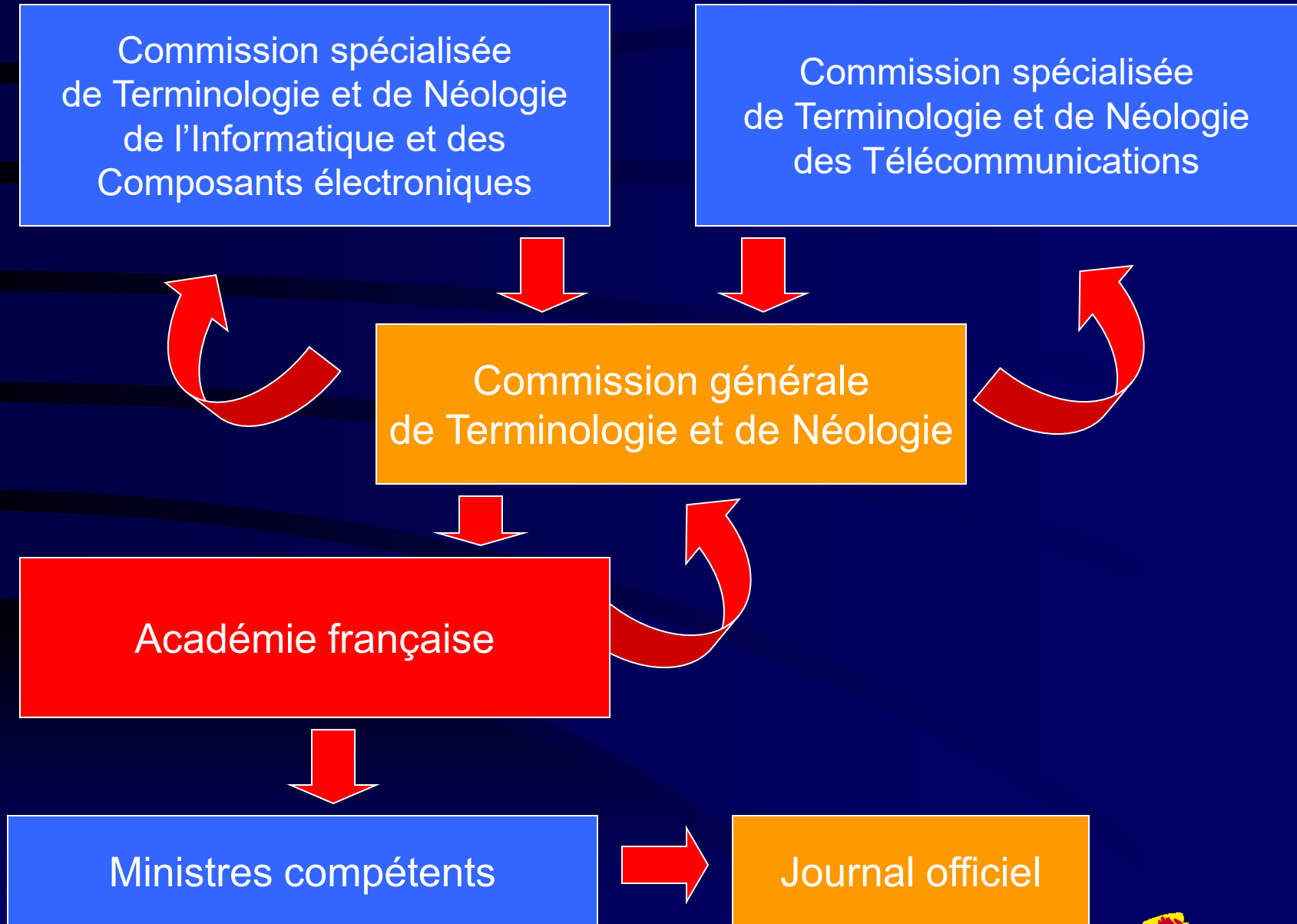
1986 : décret du 11 mars 1986 relatif
à l'enrichissement de la langue française

Commission
spécialisée
de Terminologie
de l'Informatique
& Composants
électroniques

1996 : décret du 3 juillet 1996 relatif
à l'enrichissement de la langue française



Fonctionnement actuel du dispositif français de terminologie



Missions de la Commission spécialisée de Terminologie de l'Informatique (CSTIC)

- 1. Dresser l'inventaire des termes utilisés dans leur langue d'origine.*
- 2. Sélectionner les termes les plus utiles.*
- 3. Proposer des équivalents français à ces termes en les accompagnant d'une définition.*
- 4. Veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions avec ceux des autres organisations de terminologie et avec ceux des pays ou des organisations dont le français est la langue officielle ou la langue de travail.*
- 5. Contribuer à la diffusion des termes adoptés.*

Implication de la CSTIC dans le vocabulaire de l'internet

27 octobre 1997 : la COGETER demande à la CSTIC de préparer d'urgence des propositions d'équivalents français pour les principaux termes de l'internet

28 novembre 1997 : sélection d'une première liste

16 février 1998 : requête de la ministre de la Culture pour qu'une liste urgente soit traitée dans les six mois

16 décembre 1998 : après transmission de 22 noms traités à la COGETER, passage à l'Académie, retour à la CSTIC, de nouvelles propositions et des compléments sont renvoyés à la COGETER

16 mars 1999 : publication de 40 termes de l'internet au Journal officiel et diffusion à 50.000 exemplaires d'une brochure lors de l'Internet Fiesta.

Analyse du choix de l'équivalent pour « World Wide Web »

CSTIC : la Toile

Dans le réseau Internet, système, réparti, géographiquement et structurellement, de publication et de consultation de documents faisant appel aux techniques de l'hypertexte (CSTIC 15 mai 1998)

COGETER : la toile

Dans le réseau internet,...

ACADEMIE : Ce terme est une traduction tronquée de web et ne convient donc pas pour désigner un réseau. Il faut garder réseau, en lui adjoignant au besoin un adjectif (réseau mondial, par exemple), ou bien trouver autre chose (on peut suggérer le rets, qui va aussi avec l'adjectif réticulaire, la résille, le maillage ou, dans un sens collectif, la maille). Réseau hypertexte.

CSTIC : la toile d'araignée mondiale ou, ellipt., toile mondiale, toile.

Abréviation : T.A.M. (CSTIC 27 novembre 1998 – **JO** 16 mars 1999)

OLF : Web, en français

Analyse du choix de l'équivalent pour « chat »

CSTIC : dialogue

Communication interactive sur Internet entre plusieurs personnes par échange de messages affichés (CSTIC 15 mai 1998)

COGETER : causerie

Communication interactive sur l'internet,...

ACADEMIE : causerie

Communication informelle entre plusieurs personnes sur l'internet, par échange de messages affichés sur leurs écrans.

CSTIC : causerie (CSTIC 27 novembre 1998 – JO 16 mars 1999)

OLF : bavardage, bavardage-clavier, clavardage, cyberbavardage

Analyse du choix de l'équivalent pour « Webmaster »

CSTIC : administrateur de site, de serveur

Synonyme : webmestre

Personne chargée de la maintenance et du suivi d'un serveur ou d'un site de la toile
(CSTIC 15 mai 1998)

COGETER : administrateur de site, de serveur

ACADEMIE : administrateur de site, de serveur

Suppression du synonyme « webmestre »

CSTIC : ajout en note : *le terme webmestre est employé au Québec*
(CSTIC 27 novembre 1998)

COGETER : suppression de la note (JO 16 mars 1999)

OLF : webmestre

Analyse du choix de l'équivalent pour « Smiley »

CSTIC : bouille

Synonyme : binette (fam.), frimousse

Dans un message, association facétieuse de quelques caractères typographiques qui évoque un visage expressif (CSTIC 15 mai 1998)

COGETER : synonyme modifié : binette, fam. - pierrot

ACADEMIE : figurine (Bernard Poirot-Delpech)

Ajout en note : *le terme binette est employé au Québec.*

CSTIC : frimousse (CSTIC 27 novembre 1998)

COGETER : frimousse

Ajout : *le terme « binette » est recommandé au Québec*

« Frimousse » doit être préféré à binette (JO 16 mars 1999)

OLF : binette recommandé

Analyse du choix de l'équivalent pour « URL » (Uniform resource locator, Universal resource locator)

CSTIC : localisateur universel

Synonyme : Unique Référence de Localisation (URL), localiseur URL, adresse réticulaire

Dénomination unique et à caractère universel localisant une ressource ou un document sur le réseau Internet, contenant sa méthode d'accès, le nom sur le serveur et son chemin d'accès. (CSTIC 15 mai 1998)

COGETER : Internet devient internet

ACADEMIE : proposition : adresse universelle

Suppression du synonyme « unique référence de localisation »

Dénomination unique à caractère universel qui permet de localiser une ressource ou un document sur l'internet, et qui indique une méthode et le chemin pour y accéder ainsi que le nom du serveur.

OLF : adresse Web, adresse W3, adresse URL, URL.

Conclusions :

Forces, faiblesses et pistes d'avenir pour la CSTIC

1. Forces de la CSTIC :

- Expression de véritables volontés politiques françaises et québécoises*
- Mise en place d'un dispositif large et ouvert*
- Réelle tentative de prises en compte des termes de la langue française hors de France*
- Appui et implication de la Région wallonne*
- Constitution d'un langage commun de langue française*
- Nombre croissants de ressources auxquelles il est fait appel.*

Conclusions :

Forces, faiblesses et pistes d'avenir pour la CSTIC (2)

2. Faiblesses de la CSTIC :

- Les travaux suivent souvent l'usage au lieu de le précéder*
- Faiblesse de l'impact hors de la sphère publique française*
- Absence de procédures de décision au niveau de la Francophonie*
- « Leadership » de la France et particulièrement de l'Académie française*
- Absence de politique réelle de la langue au niveau de la Communauté française de Belgique (aucun appui en amont comme en aval, aucun dispositif réel)*

Conclusions :

Forces, faiblesses et pistes d'avenir pour la CSTIC (3)

3. Pistes d'avenir :

- Les logiciels de traduction automatique renforceront considérablement les besoins en terminologie*
- Nécessité de mettre en place des mécanismes de veille de terminologie de l'internet*
- Implication des chapitres francophones de l'Isoc dans la conception et la diffusion des termes*
- Implication plus grande des institutions de la Francophonie.*
- Reprise par l'Isoc Wallonie de la mission de suivi de ces commissions de terminologie.*